

Règlement particulier du RAC Impérial 2019

Ce règlement complète le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBAD)

ARTICLE 1 : ORGANISATION

- 1.1 Le tournoi est autorisé sous le numéro 18.LIFB.92/TI.F./006 et sous le nom RAC Imperial. Il se déroulera les **20 et 21 Avril 2019** au Gymnase Michel Ricard, 15 rue Henri Sainte Claire Deville 92500 Rueil-Malmaison, sur 10 terrains dès le samedi 12H30.
- 1.2 Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, les dispositions particulières de la LIFB, et le règlement ci-après.
- 1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et en possession de sa licence compétition.
- 1.4 Le Juge-Arbitre de la compétition est **Guillaume Le Pennec**. Ses décisions sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas les règlements cités à l'article 1.2. Il sera assisté de **Olga Petrova**, JA adjoint.

ARTICLE 2 : SERIES ET TABLEAUX

- 2.1 Le tournoi **RAC IMPERIAL** est un tournoi National qui s'adresse à tous les joueurs des catégories "cadet", "junior", "senior" et "vétérane".
- 2.2 Les séries proposées sont N3, R5 et D8 dans les disciplines SH, SD, DH, DD et DMX.
- 2.3 Tous les tableaux se joueront selon un mode de qualification avec une phase de poule suivie d'une phase en élimination directe, si le nombre d'inscrits le permet.
- 2.4 En cas d'affluence importante, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableau(x) ou d'en modifier le mode d'élimination
- 2.5 En cas de faible affluence, le comité d'organisation se réserve le droit de fusionner des tableaux

ARTICLE 3 : INSCRIPTIONS

- 3.1 Les inscriptions se feront en **mode standard pour la série D8** (dans l'ordre d'arrivée des inscriptions) et en **mode élite pour les séries N3 et R5** (meilleurs CPPH au 21/03/2018)
- 3.1 La date limite d'inscription est fixée au **21 Mars 2019**. Les classements seront arrêtés à cette date pour la confection et la validation des tableaux.
- 3.2 La date du tirage au sort est fixée au **05 Avril 2019**. Le CPPH sera pris en compte à cette date pour la détermination des têtes de série.
- 3.3 Les inscriptions peuvent se faire :
 - par mail (avec fiche d'inscription sous format électronique) à l'adresse racadtournoi@yahoo.fr
 - sur Badnet
 - avec l'application E bad

- 3.4 Les règlements se feront uniquement au moment du pointage sauf ceux ayant été effectués en ligne.
- 3.5 Les frais d'inscription s'élèvent à **15€ pour 1 tableau, 20€ pour 2 tableaux**. Pour chaque inscription 2€ seront reversés à la FFBAD au titre de "la participation fédérale".
- 3.6 Le simple surclassement est possible. Les joueurs ne sont autorisés à s'inscrire que sur 2 tableaux.
- 3.7 L'inscription d'une paire ne sera prise en compte que lorsque le comité d'organisation aura reçu la confirmation des deux joueurs concernés.
- 3.8 Aucune dérogation horaire n'est acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 08h00 à 22h00 et le dimanche de 08h00 à 18h00.
- 3.9 Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant de feuilles d'engagement mal complétées sont supportées par le club en cause.

ARTICLE 4 : ANNULATIONS ET FORFAIS

- 4.1 Tout joueur s'inscrivant au tournoi **RAC IMPERIAL** doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits.
- 4.2 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par mail (racbadtournoi@yahoo.fr) à l'organisateur dans les plus brefs délais.
 - si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur n'aura pas à verser les frais d'inscription
 - si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. **Une copie du justificatif doit également être envoyée par mail ou présentée à l'organisateur** pour qu'il puisse valider l'absence de paiement ou le remboursement des paiements effectués en ligne.
- 4.3 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par mail à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant ou accepter celui que pourrait lui proposer l'organisateur.

ARTICLE 5 : DEROULEMENT

- 5.1 Les convocations seront envoyées par courriel à l'adresse de contact portée sur l'inscription. Elles seront disponibles sur le site badnet. En cas d'envois successifs, il faudra tenir compte de la dernière convocation envoyée.
- 5.2 Tout joueur doit venir pointer à la table de pointage dès son arrivée dans le gymnase et ce chaque jour de la compétition où il est convoqué. En cas de retard, le joueur doit contacter les organisateurs sous peine d'être déclaré forfait lors de son premier match.
- 5.3 Tout joueur souhaitant s'absenter du gymnase en cours de compétition doit en demander l'autorisation au juge-arbitre, sous peine d'être déclaré forfait à l'appel de son match.
- 5.4 Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès du juge-arbitre muni d'un justificatif écrit.
- 5.5 Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de désaccord entre joueurs, le volant officiel du tournoi est le volant Victor Champion n°1.
- 5.6 Les matches peuvent être lancés au plus tôt une heure avant l'heure programmée. L'échéancier est affiché uniquement à titre indicatif.



- 5.7 Tous les matches se jouent en auto-arbitrage excepté pour les finales des séries N3 et R5. Un joueur peut à tout moment faire appel au juge-arbitre qui si possible désigne un arbitre ou faisant office.
- 5.8 Le temps de repos entre deux matches est de **20 minutes**, entre le dernier volant du match précédent et le premier du suivant. Les joueurs disposent de **5 minutes** entre l'appel et le début de leur match, test des volants compris.
- 5.9 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain est compté faute, au service comme en jeu.
- 5.10 Seuls ont accès au plateau de jeu les joueurs appelés à disputer leur match, les coaches, les officiels et les membres du comité d'organisation.
- 5.11 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.
- 5.12 La participation au tournoi **RAC IMPERIAL** requiert la lecture et l'acceptation de ce règlement, lequel est consultable sur le tableau d'affichage du gymnase.
- 5.13 L'utilisation de substance et de tout moyen destiné à augmenter artificiellement le rendement au vue ou à l'occasion de la compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique de l'athlète, est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extraits de l'article 10 du règlement Médical du Guide de Badminton).

Le comité organisateur remercie par avance tous les participants(es) qui, en observant scrupuleusement ce règlement, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.